

Comment sécuriser son inscription en 3 étapes

Étape 1

Complétez tous les champs obligatoires marqués d'un * dans chacun des onglets

** : Champs obligatoires pour enregistrement
* : Champs obligatoires pour soumission

Etat civil Autres renseignements (contient des erreurs) Options (contient des erreurs) Pièces à joindre

Position administrative* Sélectionner Administration d'emploi Ou dernière administration d'emploi Sélectionner Affectation administrative Préciser le cas échéant : ministère, direction, bureau... Adresse d'affectation	Pays d'affectation Sélectionner Téléphone professionnel E-mail professionnel exemple@hote.com Grade Ou dernier grade* Sélectionner Vous attestez avoir au moins 18 ans à la date du 11/08/2025 * ☐ Personne handicapée*
---	--

Étape 2

Une fois tous les onglets complétés, cliquez sur ce bouton

** : Champs obligatoires pour enregistrement
* : Champs obligatoires pour soumission

Etat civil Autres renseignements Options Pièces à joindre

Pièces à joindre
POUR LES CANDIDATS MINEURS
▶ AUTORISATION PARENTALE (facultatif)

Déposer un fichier ici ou Parcourir Ajouter

Aucune pièce jointe fournie

• J'enregistre ma demande d'inscription pour la compléter plus tard : Cliquez sur ce bouton pour enregistrer vos informations. Vous pourrez les compléter ultérieurement, mais votre demande d'inscription ne pourra être prise en compte qu'une fois validée.
• Je valide ma demande d'inscription. Elle est envoyée à l'administration et je ne pourrai plus la modifier : Cliquez sur ce bouton lorsque vous êtes sûr(e) que les informations saisies sont correctes et complètes. Votre demande d'inscription sera alors prise en compte.
• Votre inscription ne sera définitive qu'après examen de votre dossier par l'administration.
• En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, chaque personne dispose des droits d'opposition (art. 26 de la loi), d'accès (art. 34 à 38 de la loi) et de rectification (art. 36 de la loi) des données le concernant. Ainsi, il peut exiger que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées les informations le concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte ou l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite, en écrivant au bureau de recrutement dont les coordonnées seront communiquées après validation de l'inscription.

Je supprime mon inscription J'enregistre mon inscription pour la compléter plus tard Je valide mon inscription. Elle est envoyée à l'administration et je ne pourrai plus la modifier

Accessibilité : non conforme L'enregistrement a été effectué avec succès Ministère de l'Intérieur

A l'issue de cette validation, il vous reste encore quelques étapes pour valider DEFINITIVEMENT votre inscription.

Comment sécuriser son inscription en 3 étapes

Étape 3

Cliquez ici pour donner votre accord sur la politique de confidentialité

Ce site rassemble des données personnelles ayant pour but l'inscription d'un citoyen au concours du ministère de l'intérieur.

Les données collectées sont sous la responsabilité du directeur des ressources et des compétences de la police nationale.

Certaines données sont obligatoires et signalées en police de caractère gras.

En absence de réponse à ces questions obligatoires l'administration ne pourra donner suite à votre demande d'inscription.

Ces informations sont destinées aux services du recrutement du ministère de l'intérieur.

Pendant toute la durée de conservation des données vous bénéficiez des droits suivants:

Droit d'opposition : Article 38 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée. Toute personne a la possibilité de s'opposer, pour des motifs légitimes, à figurer dans un fichier. Toute personne peut refuser, sans avoir à se justifier, que les données qui la concernent soient utilisées à des fins de prospection, en particulier commerciale.

Droit d'accès : Articles 39, 41, 42 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée. Toute personne justifiant de son identité a le droit d'interroger le responsable d'un fichier ou d'un traitement pour savoir s'il détient des informations sur elle, et le cas échéant d'en obtenir communication. Toute personne peut prendre connaissance de l'intégralité des données la concernant et obtenir une copie dont le coût ne peut dépasser celui de la reproduction.

Droit de rectification : Article 40 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée. Toute personne peut faire rectifier, compléter, actualiser, verrouiller ou effacer des informations qui la concernent lorsque ont été décelées des erreurs, des inexactitudes ou la présence de données dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

[Revenir au formulaire](#) ☒ J'ai bien pris connaissance de mes droits [J'ai bien pris connaissance de mes droits et je valide](#)

Si l'item "J'ai bien pris connaissance de mes droits et je valide" n'apparaît pas, vous pouvez actualiser la page avec F5 et à défaut, utiliser un autre ordinateur ou utiliser votre téléphone portable.

Sans cet ultime clique, votre inscription ne sera pas prise en compte.

Si le concours ou l'examen professionnel comprend des épreuves écrites, vous serez amené à la page suivante à choisir votre centre d'examen. Seulement après, votre inscription sera considérée comme définitivement validée par vos soins et sera transmise à l'administration.

L'affichage de cette page confirme votre inscription

 **concours.interieur.gouv.fr**

Inscription à une session

[Accueil](#) > [Inscription à une session](#)

[Espace candidat](#)

[Déconnexion](#)

Dossier validé le 11/07/2025 à 14:05

Votre correspondant est POLE RH 5 ADRESSE1 ADRESSE2 CODE_POSTAL COMMUNE tél.: TELEPHONE EMAIL

Vous avez coché « Handicapé ». Veuillez contacter votre correspondant.

Votre inscription ne sera définitive qu'après examen de votre dossier par l'administration.

[Accéder à mon espace candidat](#)

Afin d'assurer la traçabilité de votre inscription, vous pouvez faire une capture d'écran de cette page.